

**Séance du Conseil de Ville  
du 14 janvier 2013 à 18 heures  
Salle du Conseil de Ville - Procès-verbal no 1 / 2013**

1. Salutations du doyen d'âge, M. Marc Ribeaud
2. Appel
3. Promesse solennelle
4. Désignation de deux scrutateurs provisoires
5. Constitution du Bureau :
  - a) présidence
  - b) 1<sup>ère</sup> vice-présidence
  - c) 2<sup>e</sup> vice-présidence
  - d) scrutateurs

## **1. SALUTATIONS DU DOYEN D'ÂGE, M. MARC RIBEAUD**

**M. Marc Ribeaud** : M. le Ministre, M. le Chef du Service des communes, M. le Maire, Mmes les Conseillères communales, MM. les Conseillers communaux, Mesdames, Messieurs, notre règlement veut que le plus âgé des conseillers ouvre la séance constitutive du Conseil de Ville et cette éphémère fonction m'échoit. Je déclare donc ouverte la séance constitutive de la législature 2013-2017.

Chers collègues, je vous félicite de votre élection et vous souhaite une bonne année. Avant de passer à l'ordre du jour, je vais, comme c'est la coutume, vous faire part de quelques considérations. Elles découlent d'observations au cours de la dernière législature avec, en toile de fond, mon passé dans l'industrie chimique bâloise.

Pour commencer, on peut se poser la question : entamons-nous la dernière législature du Conseil de Ville de Delémont ? Cela veut dire est-ce que 2018 verra le jour d'une grande commune, "entre Birse et Sorne" ? Comme le secret bancaire ou la neutralité, les communes sont ancrées dans la tradition suisse. Elles existent depuis des siècles et ni l'évolution des besoins matériels ou des mentalités, ni la globalisation n'imposent un chamboulement rapide. Dans l'avenir proche, efforçons-nous plutôt de faire vivre l'Agglomération qui, elle, existe. Un centre urbain francophone fort, formé de Delémont et de la couronne, constituera un ancrage solide de l'Arc jurassien au pôle bâlois. Plutôt que de s'épuiser dans une concurrence stérile, partageons les tâches et les rôles. Par exemple, la mise en commun des sols et des infrastructures du bas de la vallée profiterait à tous. On pourrait donc tenter de coordonner un développement harmonieux et économe de l'habitat et des zones d'activités industrielles et artisanales - la révision du Plan d'aménagement local, que nous aurons à discuter ici, nous en donnerait l'occasion. Les arguments d'ordre purement financier ou administratif ne suffisent pas à justifier une fusion : on ne l'impose pas, elle s'impose. Et si l'agglomération affirme son profil et que les citoyens perçoivent un souffle nouveau, des perspectives attrayantes, l'adaptation des structures politiques suivra.

Delémont est certes *Cité de l'énergie* mais d'énergie, on n'a pas fini de parler. Ceux qui doutent du changement climatique, dont la disparition des glaciers est un des effets les plus perceptibles, sont de moins en moins nombreux. La fréquence et l'intensité accrue des intempéries nous affectent directement en imposant les mesures de protection du projet *Delémont marée basse*, en voie de réalisation. Mais la commune, par les Services industriels, vend de l'énergie et du gaz. Elle aurait donc, selon la rationalité économique dominante du profit à court terme, tout intérêt à en accroître les ventes. Un dilemme à faire grincer les engrenages de la raison qui explique peut-être que si on parle beaucoup d'économie et de renouvelable, les réalisations concrètes démarrent lentement. Il faudra maintenir la pression pour accélérer le mouvement.

La crise économique et l'allongement de la vie suscitent des doutes quant à la pérennité du régime des retraites. La confiance envers les institutions financières s'est très sérieusement érodée et, bientôt, il n'y aura plus que deux actifs pour un retraité. De l'argent, on en trouvera, mais qui va faire la besogne quand chaque actif aura en moyenne une personne à charge, un retraité ou un jeune ? Même si, sans oser le dire, on mise sur l'intégration comme appoint pour combler en partie les lacunes, d'une manière ou d'une autre, les retraités valides auront plus qu'aujourd'hui à mettre la main à la pâte. Même s'il ne s'agit pas de rétablir les anciennes corvées que j'ai connues, quoi que, certaines tâches devront être redistribuées. Cela aidera aussi peut-être à ranimer l'esprit civique. Et c'est d'impulsions locales que doivent naître les

initiatives. Par exemple en contribuant à l'entretien du domaine public, comme le suggérait un postulat ici-même en 2010 ou, comme en Angleterre, en donnant à chaque élève un référent - une forme de tuteur - qui l'assiste dans son parcours scolaire. Pour ce type d'appui, une personne externe à la famille est souvent plus efficace qu'un père ou une mère surchargés. D'autres initiatives émergeront certainement ici.

Les Chinois disent que l'état de l'économie européenne et étatsunienne prouve que la démocratie n'est pas le bon instrument pour assurer la prospérité d'un pays. L'exception suisse leur a peut-être échappé mais on peut aussi se demander si nos autorités - fédérales, cantonales et communales - n'ont, sans le dire, pas tiré la même conclusion. On constate en effet que de nombreuses décisions sont entérinées par des signatures de traités ou de conventions :

- au plan fédéral : les accords signés dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ;
- au plan cantonal : la construction des barres de la gare pour abriter la HEP, c'est-à-dire un crédit de 50 millions sans que le Parlement et encore moins le peuple soient consultés ;
- au plan communal : le déplacement des apprentis vendeurs à Porrentruy, le projet de parc éolien de la Haute-Borne, un musée de la bande dessinée et d'autres que j'ignore.

Ces procédures sont des raccourcis qui peuvent être efficaces, et qui le sont dans une certaine mesure, mais qui, il y a trente ans, auraient été sifflées. En effet, si le premier Gouvernement jurassien avait été un peu moins naïf, le Château aurait été racheté par une caisse de pensions, nos ministres s'y seraient installés et, en été, ils pourraient profiter de l'ombre d'un jardin bien entretenu. Et avec un peu d'audace et quelques signatures, la Tour Mangeat aurait été édifée par un promoteur privé et louée au Canton, ce qui aurait permis à M. le Maire d'investir à bon escient le contenu de la tirelire qu'il venait de casser.

J'observe aussi que ces raccourcis facilitent l'investissement dans la pierre plus que dans l'humain. On trouve 100 millions de francs pour des bâtiments scolaires alors que le Jura n'offre pas encore de maturité bilingue anglais-français, une réalité partout ailleurs en Suisse. Pourquoi ne pas combler cette lacune en installant dans les barres de la gare un satellite delémontain du Lycée cantonal réservé à des classes bilingues français-anglais ? Cela permettrait d'offrir une formation bilingue anglais-français aux jeunes Jurassiens qui seraient ainsi mieux outillés pour vivre dans notre monde globalisé. Elle favoriserait aussi bien l'épanouissement individuel que l'économie locale. De plus, elle accroîtrait considérablement l'attrait du Jura pour les nombreuses familles qui viennent s'établir à Bâle mais ne parlent pas l'allemand. Pour elles, l'Agglomération delémontaine deviendrait une option plus attrayante. Et 600 élèves, l'effectif du Lycée, c'est suffisant pour deux sites de dimension optimale du point de vue rapports maîtres-élèves. Une maturité bilingue est offerte à Neuchâtel dans des lycées qui fonctionnent sur plus d'un site. C'est bien sûr un objet qui dépasse nos compétences mais que les nombreux députés siégeant ici pourraient empoigner.

Au cours de la dernière législature, j'ai observé qu'entre groupes du Conseil de Ville, on pratique très peu la concertation en vue de projets ou de propositions. Le travail en commission étant peu relayé, le Conseil de Ville dispose de quelques jours pour traiter des objets qu'il ne lui reste plus qu'à approuver ou, très rarement, à rejeter. Cette forme de passivité donne l'impression que le droit d'initiative est réservé à l'Exécutif. C'est à nous de changer, si nous le voulons !

Méfions-nous aussi du consensus mou. Pour bien fonctionner, la démocratie a besoin d'une opposition lucide et forte qui, sans obstruction systématique, analyse et critique de manière constructive l'activité de ses partenaires. Cela vaut aussi bien pour le Conseil de Ville que pour le Conseil Communal. Les bonnes décisions naissent souvent dans la douleur et la prise en compte des intérêts de tous est en général le fruit de rudes batailles. Je l'ai souvent vérifié en tant que responsable Recherche & Développement d'un département d'une multinationale.

De cette pratique de la conception et la réalisation de projets globalisés dans le domaine de la pétrochimie, je retire aussi la conviction que le monde à venir ne manquera ni d'énergie, ni de nourriture, ni de travail, pour autant que la mutation en cours - la sortie de crise - se fasse en dépassant la monomaniaque course au profit à court terme. Autrement dit, je suis convaincu qu'en alliant civisme, sobriété, créativité, qu'en tirant profit des connaissances et propositions générées par l'écologie, et cela sans tomber dans la bigoterie verte, un mode de vie plus solidaire et plus compatible avec les ressources de notre planète est possible. Le défi majeur, c'est le pilotage de l'activité économique. Il faudra bien remettre à sa place, celle d'un service, l'industrie financière et dompter sa voracité. Industrie financière, ce terme dénonce par lui-même l'imposture perfide que nous avons tolérée ces vingt dernières années. Mais il faudra aussi modifier notre comportement individuel et sociétal et, entre autres, réfréner notre dépendance à la futilité du marketing et de la publicité.

La commune étant le lieu où l'individu s'intègre à la société, elle est le théâtre, accessible à toutes et à tous, de la comédie humaine. Elle sera l'objet de toute notre attention. Je souhaite que dans les prochaines années, le Conseil de Ville se montre innovant et confiant. Je vous remercie de votre attention.

## 2. APPEL

### *Conseil de Ville*

50 membres sont présents.

Mme, M., Iskander **Ali**, David **Asséo**, Dominique **Baettig**, Félix **Baumann**, Pierre **Berthold**, Alain **Beuret**, Jeanne **Beuret**, Yves **Bregnard**, Quentin **Chappuis**, Patrick **Chapuis**, Francis **Charmillot**, Pierre **Chételat**, Claude **Chèvre**, Patrick **Claude**, Julien **Crevoisier**, Paul **Fasel**, Pierre-Alain **Fleury**, Anne **Froidevaux**, Jean-Yves **Gentil**, Christophe **Günter**, Besim **Hoxha**, Karen **Hulmann**, Sébastien **Lapaire**, Rébecca **Lena**, Christel **Lovis**, Renaud **Ludwig**, Murielle **Macchi**, Sylvianne **Mertenat**, Jean-Paul **Miserez**, Grégoire **Monin**, Didier **Nicoulin**, Dominique **Nusbaumer**, André **Parrat**, Yvonne **Plumez**, Carole **Pouchon Michel**, Alphonse **Poupon**, Afrim **Ramnabaja**, Camille **Rebetez**, Marc **Ribeaud**, Magali **Rohner**, Philippe **Rottet**, Didier **Schaller**, Charles-André **Schäublin**, Emilie **Schindelholz-Aeschbacher**, Jude **Schindelholz**, Paola **Stanic**, Alain **Steger**, Laurence **Studer**, Mehmet **Suvat**, Pierre-Alain **Voisard**.

### Sont excusés

MM. Matthieu Comte, Jacques Marchand, Olivier Montavon.

### *Conseil communal*

- M. Pierre **Kohler**, Mairie et Département des finances
- M. Pierre **Bruhart**, Département de l'énergie et des eaux
- M. Damien **Chappuis**, Département de la culture, des sports et de l'informatique
- Mme Françoise **Collarin**, Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- Mme Esther **Gelso**, Département des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement

### *Chancellerie communale, huissier*

Mme Edith **Cuttat Gyger**, chancelière communale  
 Mme Nadia **Maggay**, vice-chancelière communale  
 M. Gilles **Loutenbach**, huissier

## 3. PROMESSE SOLENNELLE

**M. Michel Thentz**, ministre de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes : M. le Président éphémère, M. le Maire, Mmes et MM. les Conseillers communaux, Mmes et MM. les Conseillères et Conseillers de ville, Mesdames et Messieurs, c'est évidemment pour moi un très grand plaisir de me retrouver ici et, au nom du Gouvernement jurassien, je souhaite vous saluer. C'est un plaisir de se retrouver ici effectivement puisque j'y ai passé quelques années entre 2004 et 2007, si j'ai bonne mémoire, et j'ai le souvenir d'une présidence de séance assez houleuse lorsque nous avons dû prendre la décision relative au golf. Ce fut mon ultime séance en tant que président, c'est un moment mémorable.

Mais ce n'est pas pour parler de moi que je suis ici mais plus exactement pour parler de vous et, tout d'abord, je souhaite vous confirmer ou affirmer ici l'admiration que j'ai pour l'engagement des uns et des autres. Effectivement, à l'heure actuelle, vous le savez autant que moi, il est difficile de mobiliser les gens, de motiver les gens pour la chose publique, pour la cité, mais aussi pour les sociétés, les associations et autres. Et que vous vous soyez mis en liste et, au-delà, que vous ayez été élu, est pour moi une marque extraordinaire de la volonté que vous avez de vous mettre au service de la collectivité, de vous mettre au service de la cité, et pour ça, je vous en sais gré infiniment et j'admire le travail que vous êtes prêt à faire, ce pour quoi vous êtes d'accord de vous investir en dehors de votre travail, en dehors de votre pensum quotidien, si j'ose dire, et cela mérite véritablement la reconnaissance du Gouvernement jurassien.

Pour une partie d'entre vous effectivement, c'est un premier mandat électif et vous avez la chance, ce premier mandat, de le passer au sein de la Commune. C'est le premier étage, si j'ose dire, de la vie politique mais c'est aussi un endroit clé, un endroit de débat, un endroit où l'on peut faire des propositions, où on peut amener des propositions et les voir fleurir en quelque sorte. On est en phase avec la population, en discussion perpétuelle avec la population, on est véritablement proche des citoyen-ne-s et, en ce sens, c'est extrêmement intéressant. Ça peut être frustrant parce qu'une fois ou l'autre, un-e concitoyen-ne vous arrête dans la rue pour vous dire : "Je ne suis pas d'accord avec cette idée, je ne suis pas d'accord avec cette décision." Mais c'est aussi dans la commune, dans la cité, que l'on peut avoir des retours, des propositions et, de temps en temps, des retours positifs, je l'espère pour vous.

Vous le savez, nous sommes à une période où nos concitoyen-ne-s sont de plus en plus exigeants. Ils souhaitent avoir de plus en plus de prestations et, d'un autre côté, vous connaissez et les uns et les autres les problématiques financières. Il faut quelque part réussir à développer ou maintenir les prestations tout en ayant une pression financière non négligeable et c'est un peu la quadrature du cercle de réussir à résoudre cette énigme ou cette problématique. On a pu entendre en fin d'année dernière, notamment au Parlement, au moment de l'élaboration et de l'acceptation du budget, une sorte d'aller-retour entre le Parlement et les porte-paroles, en quelque sorte, des communes. Et chacun de dire : "Le Canton reporte des charges sur les communes, c'est un problème extrêmement délicat". Je souhaite véritablement affirmer ici qu'il ne s'agit pas de report ou de charges du Canton vers les communes mais d'un partage de prestations et donc partage de financement desdites prestations. Le Canton n'a jamais la velléité simplement de se décharger de prestations et de charger le bateau des finances communales. Il y a la volonté véritablement d'établir un équilibre dans le financement des prestations.

Au-delà de ça, j'ai souvent entendu des élus, surtout des nouveaux élus, se dire : "Quels sont les moyens que j'ai à disposition pour faire la politique que je souhaite mettre en œuvre, je manque de formation, je manque d'informations". Je souhaite vous inciter à suivre prochainement le programme de cours qui est mis en place par M. Raphaël Schneider, chef du Service des communes, en lien avec l'Idheap, destiné aux élus communaux et qui s'étalera sur cinq soirées, entre avril et juin de cette année. Vous serez évidemment mis au courant de ce fait en première loge et je vous suggère, en particulier pour les plus jeunes d'entre vous dans cette fonction, de les suivre et d'y porter présence. Cela ne peut être que bénéfique.

Au-delà de ceci, il est vrai que pour la législature 2013-2017 qui démarre aujourd'hui, une série de défis vous attend. Il y a des projets tout à fait intéressants qui se développent en ville de Delémont, votre président du jour y a fait allusion, je ne vais pas y revenir, mais c'est vrai que ce qui est bon pour la ville de Delémont l'est en général pour notre canton et je vous incite véritablement à travailler conjointement pour la ville de Delémont.

Je vais passer maintenant à la promesse solennelle. Au-delà de cette promesse solennelle, je vais appeler ceux d'entre vous qui n'ont pas encore fait cette promesse solennelle. A l'énoncé de votre nom, je vous prie de bien vouloir vous lever, dire "je le promets" et de vous rasseoir. La promesse solennelle est la suivante : "Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge".

**Les personnes suivantes font la promesse solennelle** : Mmes et MM. Iskander Ali, Félix Baumann, Pierre Berthold, Alain Beuret, Quentin Chappuis, Claude Chèvre, Patrick Claude, Karen Hulmann, Dominique Nusbaumer, Carole Pouchon Michel, Afrim Ramnabaja, Camille Rebetez, Magali Rohner, Paola Stanic, Laurence Studer.

Merci infiniment, je vous souhaite bon vent dans l'exercice de votre mandat électif.

#### 4. **DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS PROVISOIRES**

**M. Marc Ribeaud** désigne MM. Yves Bregnard et Jude Schindelholz en qualité de scrutateurs.

#### 5. **CONSTITUTION DU BUREAU 2013**

##### a) **Présidence**

**Mme Sylvianne Mertenat**, PDC-JDC, propose Mme Anne Froidevaux en qualité de Présidente du Conseil de Ville pour l'année 2013.

**DECISION** : **Mme Anne Froidevaux est élue Présidente du Conseil de Ville 2013, par 37 voix.**

**M. Marc Ribeaud** cède le siège de président à Mme Anne Froidevaux.

**Mme Anne Froidevaux** : M. le Ministre, M. le Chef du Service des communes, M. le Maire, Mmes et MM. les Conseillers communaux, chers collègues, vous venez de me faire l'honneur de m'élire à la présidence de notre Législatif et je vous en remercie très sincèrement. Je tiens tout d'abord à vous féliciter toutes et tous pour votre élection l'automne dernier mais surtout vous remercier pour votre engagement en faveur de la collectivité. A une époque où l'on pourrait être plus tenté de penser à son confort personnel, il est heureux de constater qu'il existe toujours des personnes prêtes à consacrer du temps à la chose publique pour le bon fonctionnement de nos institutions. Le début d'une législature est

toujours une période particulière avec une nouvelle répartition des forces politiques, de nouvelles personnes, et il faut apprendre à se connaître pour pouvoir fonctionner ensemble. En politique, à mon sens, il ne faut jamais perdre de vue l'intérêt commun. Ainsi, les débats, s'ils peuvent être passionnés, se doivent de rester ouverts, sereins et respectueux. Le dialogue, malgré les divergences d'opinion, est nécessaire en tout temps. De même, chaque idée mérite qu'on lui apporte la réflexion nécessaire, peu importe le parti d'où elle émane. A notre échelon, le bien commun doit primer sur l'intérêt des formations politiques. De notre état d'esprit dépendent les intérêts de notre ville et la réussite des projets qui lui permettront de se développer. Je vous souhaite à toutes et tous une législature riche de projets et de débats et vous adresse, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Merci.

**b) 1<sup>ère</sup> vice-présidence**

**M. Julien Crevoisier**, PLR, propose la candidature de M. Pierre Chételat à la 1<sup>ère</sup> vice-présidence du Conseil de Ville 2013.

**DECISION** : **M. Pierre Chételat est élu à la 1<sup>ère</sup> vice-présidence du Conseil de Ville 2013, par 35 voix.**

**c) 2<sup>e</sup> vice-présidence**

**M. Didier Nicoulin**, CS•POP•Verts, propose la candidature de Mme Jeanne Beuret à la 2<sup>e</sup> vice-présidence du Conseil de Ville 2013.

**DECISION** : **Mme Jeanne Beuret est élue à la 2<sup>e</sup> vice-présidence du Conseil de Ville 2013, par 40 voix.**

**d) Scrutateur 1**

**M. Jean-Paul Miserez**, PCSI, propose la candidature de M. Renaud Ludwig au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2013.

**DECISION** : **M. Renaud Ludwig est élu au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2013, par 37 voix.**

**e) Scrutateur 2**

**M. Alphonse Poupon**, PS, propose la candidature de M. Jude Schindelholz au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2013.

**DECISION** : **M. Jude Schindelholz est élu au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2013, par 39 voix.**

**M. Pierre Kohler**, maire : Mme la Présidente du Conseil de Ville, M. le Ministre, M. le Chef du Service des communes, Mmes et MM. les Conseillers de ville, chers collègues du Conseil communal, c'est un plaisir, au nom du Conseil communal tout d'abord, de vous souhaiter une belle et heureuse année 2013, avant tout la santé. Même si tout à l'heure M. Ribeaud a dit que les bonnes décisions se prenaient dans la douleur, j'espère que l'on pourra prendre de bonnes décisions dans la joie et la bonne humeur. Au nom du Conseil communal, je tiens à féliciter les élus de ce jour, mais également toutes celles et tous ceux dans cette salle qui ont été élu-e-s grâce au suffrage universel il y a quelques semaines.

Permettez-moi aussi de saluer parmi nous la doyenne du Conseil général du Val Terbi qui est venue "chneuer", comme on dit, ce soir parce qu'elle ne savait pas comment ça se passait puisque le Conseil général du Val Terbi va se créer. Bienvenue Mme Madeleine Brêchet, de Montsevelier, ici à Delémont dans une grande ville qui restera, on l'espère, une grande ville à l'avenir, peut-être un peu plus grande grâce à la fusion mais en tout cas plus grande grâce au soutien que nous avons des autres communes qui nous environnent dans le cadre de l'agglomération et dont fait partie, et dont fera partie aussi Montsevelier.

Le Conseil communal de Delémont a eu beaucoup de plaisir, durant la législature qui s'est achevée, à travailler en votre compagnie et je suis persuadé que pour ces cinq prochaines années - on nous a ajouté une année de plus parce qu'on avait bien travaillé les quatre années précédentes - j'espère que nous aurons à cœur de mener les dossiers qui sont importants non seulement pour le développement de la ville de Delémont mais également pour le Canton du Jura. Parmi ces dossiers, je crois qu'il faut rappeler qu'il est essentiel que la Commune puisse accueillir de nouveaux habitants et cela passe par une modification

du Plan d'aménagement local et notamment l'augmentation des zones à bâtir. Mais le développement de Delémont doit se faire de manière harmonieuse. Nous avons beaucoup de projets en cours et qui devront bien entendu se poursuivre, des projets qui touchent notamment à l'énergie, aux énergies renouvelables, le projet *Delémont marée basse*, des projets d'écoquartier, que ce soit dans le quartier du Gros-Seuc ou dans celui qui sera proposé en votation dans le secteur de l'Hôpital. Bien entendu, nous accorderons toujours une importance grandissante à l'accueil de la petite enfance, aux écoles, aux transports publics et j'en passe. Il est clair que nous avons d'autres projets qui vous seront présentés, comme le Musée Rosinski. Nous recevons d'ailleurs demain toute la famille Rosinski à Delémont qui vient visiter le site des Abattoirs pour implanter ce musée.

Il est clair que nous ne resterons pas non plus les bras ballants en matière de finances. J'anticipe la question de M. Baettig d'ici quelques jours concernant le classement de la ville de Delémont qui est très mauvais dans le journal économique et qui classe effectivement la ville dans une position délicate, étant donné les nombreux investissements que nous avons faits. Le rétablissement des finances communales reste une priorité pour le Conseil communal. D'ailleurs, je crois que vous partagez également cette priorité puisque, lorsque nous avons discuté du budget 2013, beaucoup d'entre vous se sont inquiétés de la situation financière. Mais comme l'a dit M. le Ministre tout à l'heure, c'est vraiment un peu la quadrature du cercle entre la volonté de toutes celles et tous ceux qui se trouvent dans cette salle pour augmenter les prestations tout en diminuant les dépenses. C'est assez difficile à faire et nous devons certainement faire des choix douloureux dans certains domaines pour non pas diminuer les prestations mais en tout cas les restreindre dans des proportions raisonnables pour les finances de notre ville.

Enfin, j'aimerais terminer en vous remerciant toutes et tous pour votre engagement. Je vous souhaite une belle soirée et je vous invite à prendre l'apéritif à la Salle du Conseil communal. A quelques personnes qui étaient membres de commission et qui ne pouvaient plus se représenter, je vais remettre un petit souvenir de la ville de Delémont en les remerciant de leur engagement.

Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs, toutes nos félicitations et en avant pour cette nouvelle législature dans la joie et la bonne humeur, les bonnes décisions peuvent se prendre sous cet angle-là. Merci.

**Mme Anne Froidevaux**, présidente, clôt la séance et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié à l'étage inférieur. La date de la prochaine séance du Conseil de Ville sera communiquée au cours de l'apéritif, une fois que le Bureau nouvellement constitué se sera réuni.

La séance est levée à 18 h 40.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

La présidente :

La vice-chancière :

Anne Froidevaux

Nadia Maggay

Delémont, le 15 janvier 2013